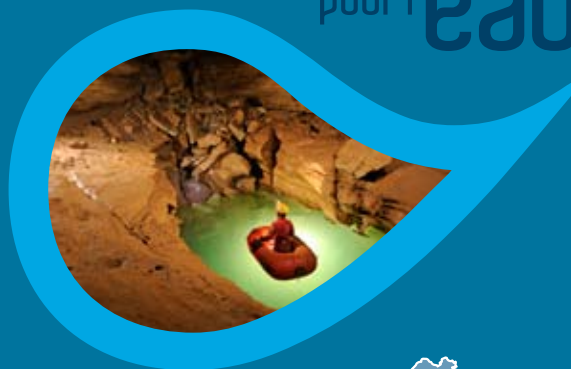


RESSOURCE EN EAU DE LA COMMUNE DE MAZAUGUES



Identification et préservation des ressources stratégiques souterraines pour l'alimentation en eau potable

| | | Contexte et enjeux

| PRÉSERVER LES RESSOURCES POUR L'AVENIR

Les formations calcaires de la Sainte Baume recèlent de ressources à préserver pour l'alimentation en eau potable future, qu'il conviendrait d'étudier. La région de Mazaugues a fait l'objet d'exploitation de bauxite par différentes sociétés minières jusqu'à la fin des années 80. Les mines abandonnées, aujourd'hui totalement ennoyées et en connexion avec les eaux qui circulent dans le massif calcaire, constituent désormais des réserves en eau potentiellement très intéressantes. La localisation de ces ressources, dans un environnement préservé à l'amont de la retenue de Carcès qui dessert la région de Toulon et la bordure littorale, a conduit le département du Var, en partenariat avec l'Agence de l'eau, les services de l'État et la commune de Mazaugues, à vérifier le potentiel et la vulnérabilité de ces ressources et à réfléchir à leur préservation sur le long terme.

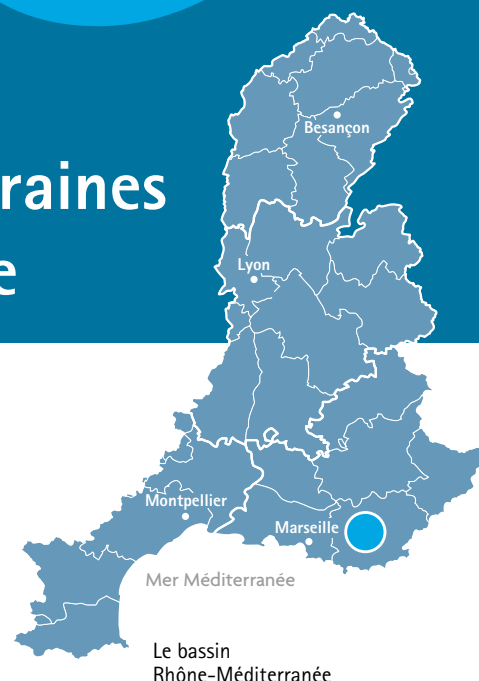
| SOUTENIR LES DÉBITS D'ÉTIAGE

Le projet a aussi été guidé par la volonté de soutenir le débit du Caramy (cours d'eau alimenté essentiellement par les sources karstiques en contrebas du plateau) grâce au rejet direct des eaux d'exhaure dans la rivière et le remplissage de la retenue de Carcès située en aval pour conforter l'alimentation en eau potable.

| PROGRAMME DE TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en trois étapes principales :

- des essais de pompage durant les étés 2006 et 2007 qui ont permis de vérifier le potentiel du gîte aquifère de Mazaugues accompagnés d'un suivi du milieu aquatique sur la rivière ;
- une étude qui a permis de caractériser la ressource (alimentation, extension de la zone de recharge, exutoires et vulnérabilité) ;
- une réflexion sur les modes de préservation les plus adaptés à cette ressource et des propositions d'action.



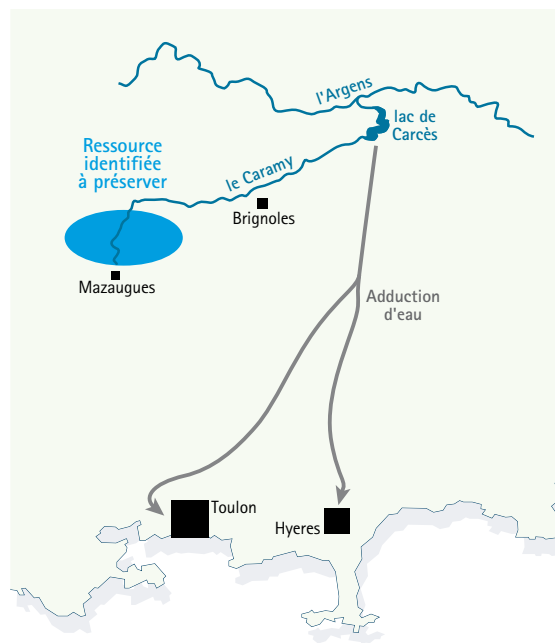
* Le SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, arrête pour une période de 6 ans les grandes orientations de préservation et de mise en valeur des milieux aquatiques à l'échelle du bassin. Il fixe des objectifs de qualité des eaux à atteindre d'ici à 2015.

| | Les résultats obtenus

Les travaux réalisés ont montré que la ressource potentiellement mobilisable en période estivale à partir du puits testé était de l'ordre de 2 millions de m³, avec un volume maximal exploitable sur le site qui pourrait être de l'ordre de 5 millions de m³. Les volumes disponibles et la bonne qualité des eaux confirment l'enjeu pour le département du Var de préserver ce réservoir pour la satisfaction des besoins futurs en eau potable dans un secteur stratégique à l'amont du réservoir de Carcès et des territoires en forte croissance de l'agglomération toulonnaise et du littoral. L'étude a permis de préciser la zone contributive à la recharge du réservoir et a montré que la ressource était très vulnérable pour une partie de son impluvium. Elle démontre aussi la nécessité de prendre d'ores et déjà des dispositions pour empêcher une évolution défavorable de l'occupation des sols sur les zones de recharge.

Concernant la préservation de cette ressource, la réflexion a permis de définir les pistes qui seront explorées :

- la révision du Plan d'occupation des sols de la commune (POS) pour prendre en compte l'enjeu de préservation de la ressource via le Plan local d'urbanisme (PLU) ;
- la proposition d'un Plan d'intérêt général (PIG) au titre de cet enjeu de préservation ;
- une révision de l'extension des périmètres de protection des captages des communes de Tourves et Rougiers, l'étude ayant démontré des relations hydriques entre les mines de Mazaugues et les captages cités ;
- la création d'une structure (SIVU) permettant à l'ensemble des acteurs concernés par un projet d'exploitation de s'organiser et de garantir les intérêts des communes riveraines ainsi que leurs ressources en eau (Mairies de Mazaugues, de Tourves, de Nans, de Rougiers, ville de Toulon, territoire Provence Verte et le Conseil Général du Var).



Les partenaires | | |

- Le Conseil général du Var.
- La DDAF, la DDASS du Var.
- La commune de Mazaugues.
- L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse.

